

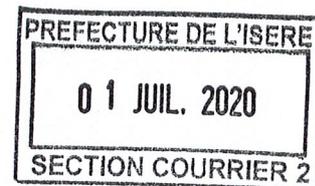


ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 juin 2020

DELIBERATION N° 2020/015



L'an deux mille vingt, le 26 juin, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 22 juin 2020, s'est réuni à la salle Poly'sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET BENITSKI, Sophie CUTAJAR, Nathalie GOIX, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Benedicte GUILLAUMIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 19
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/05/2020

Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 28/05/2020. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2020/015 : DESIGNATION DE MEMBRES OU DELEGUES POUR SIEGER AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Rapporteur,

Explique que l'article L2121-33 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil municipal de désigner des membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dont la commune est membre.

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors modifiés en date du 21 décembre 2012,
Considérant l'adhésion de la commune au syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors,
Considérant la nécessité, suite aux élections municipales de 2020 de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, élus au sein du Conseil municipal,

PROPOSE l'élection des délégués suivants :

→ Délégué titulaire: M. Yoann SALLAZ-DAMAZ

→ Délégué suppléant: M. Kévin PORTIER

Après en avoir délibéré :
- 19 voix POUR

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Décision adoptée à l'unanimité.

Affiché le : 02/07/2020
Reçu en préfecture le : 01/07/2020
Exécutoire le : 01/07/2020

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30/06/2020
Le Maire
Nelly JANIN QUERCIA

